

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 5^e jour du mois de février de l'an 2024, à 19 h 30, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

Absence : M. Luc St-Laurent, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20240205-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20240205-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20240205-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024

1.3 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 28 novembre 2023

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20240205-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 8 janvier 2024

20240205-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – janvier 2024

20240205-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – janvier 2024

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – janvier 2024

20240205-06 3.5 Renouvellement – adhésion ADMQ 2024

20240205-07 3.6 Comité de démolition 2024

20240205-08 3.7 Arrêt Nuitée VR – 2024

20240205-09 3.8 Programme Habitation Durable – modification et attestation de classification

20240205-10 3.9 Subvention FADOQ 2024

4. LÉGISLATION

- 20240205-11 4.1 Adoption du règlement 2023-04 modifiant le règlement de zonage numéro 200805-03 et ses modifications
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
6. TRANSPORT ET VOIRIE
- 20240205-12 6.1 Service de faucheuse-débroussailleuse – Prix 2024
- 20240205-13 6.2 Autorisation d’effectuer les demandes de prix et/ou appel d’offres pour les travaux de la TECQ 2024
- 20240205-14 6.3 Travaux route 257 – Avizo - Surveillance de chantier – décembre 2023
7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
- 7.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l’élimination de matières résiduelles – Lettre du ministre
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis en janvier 2024
- 20240205-15 8.2 PIIA nouvelle construction, 5 rue Alice, lot 6 431 181
- 20240205-16 8.3 Demande d’admissibilité 5 rue Alice – Programme Habitation Durable
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 États financiers – Loisirs Ham-Sud
- 20240205-17 9.2 Revenus des locations de salle – remise de 10% à la FADOQ
10. RESSOURCES HUMAINES
- 20240205-18 10.1 Embauche – Agente local de développement
11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI
13. VARIA
- 20240205-17 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20240205-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

1.3 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d’urbanisme tenue le 28 novembre 2023

Le directeur général dépose le procès-verbal de la séance du CCU tenue le 28 novembre 2023.

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20240205-03

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 8 janvier 2024

Il est proposé par Marilène Poirier

Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **4 002,57 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 8 janvier 2024.

ADOPTÉE

20240205-04

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – janvier 2024

Il est proposé par Antonin Boulet

Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques à émettre au **5 février 2024** d'une somme de **67 346,59 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

1	AEBI SCHMIDT CANADA INC.	253,72 \$
2	BUFFET LISE	413,91 \$
3	CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L.	150,90 \$
4	CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC.	833,93 \$
5	CENTRE AGRICOLE EXPERT	372,52 \$
6	CRSBPE - RESEAU BIBLIO ESTRIE	1 048,20 \$
7	DBO EXPERT INC.	109,95 \$
8	ENVIRO 5 INC.	400,22 \$
9	ESCOUADE CANINE MRC 2017	127,45 \$
10	EVIMBEC LTEE	8 244,77 \$
11	FADOQ - LES MONTAGNARDS DE HAM-SUD	22,00 \$
12	GROUPE RDL VICTORIAVILLE SENCRL	2 299,50 \$
13	IMMOVEX	1 724,63 \$
14	INFOTECH DEVELOPPEMENT	246,42 \$
15	JN DENIS INC	466,12 \$
16	L'ATELIER DU RANG ENR.	523,14 \$
17	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	317,93 \$
18	MEGABURO - DRUMMONDVILLE	57,49 \$
19	MRC DES SOURCES	34 123,23 \$
20	MRC DU GRANIT	524,06 \$
21	NOVO SST	1 234,01 \$
22	PHILIPPE GOSSELIN & ASSOCIÉS	5 046,53 \$
23	POMPES ET TRAITEMENTS D'EAU BUREAU	240,01 \$
24	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	28,73 \$
25	RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES	1 129,85 \$
26	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	6 465,95 \$
27	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	860,88 \$
28	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	80,54 \$
	TOTAL	<u><u>67 346,59 \$</u></u>

ADOPTÉE

20240205-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – janvier 2024

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **16 646,56 \$** émis du 8 janvier 2024 au 5 février 2024.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – janvier 2024

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 31 janvier 2024.

20240205-06 3.5 Renouvellement – adhésion ADMQ 2024

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité renouvelle l'adhésion du directeur général et greffier-trésorier à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour un montant de 980.00\$ plus les taxes applicables. Ce montant comprend les assurances.

ADOPTÉE

20240205-07 3.6 Comité de démolition 2024

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 3.2 du *Règlement 2023-01 relatif à la démolition d'immeuble*, un comité de démolition doit être formé annuellement par trois membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 3.4 du *Règlement 2023-01 relatif à la démolition d'immeuble*, le conseil doit nommer un président parmi les membres du comité de démolition;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le comité de démolition soit formé par les conseillers Luc St-Laurent, Antonin Boulet et William Darveau-Vaillancourt pour l'année 2024;

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud désigne Antonin Boulet comme président du comité de démolition pour l'année 2024.

ADOPTÉE

20240205-08 3.7 Arrêt Nuitée VR – 2024

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud approuve l'inscription du stationnement au 9 ch, Gosford Sud au répertoire de l'organisme « ARRÊT Nuitée VR » pour l'année 2024 ;

QUE la fiche descriptive telle que présentée soit envoyée à l'organisme « ARRÊT Nuitée VR.»

ADOPTÉE

20240205-09

3.8 Programme Habitation Durable – modification et attestation de classification

CONSIDÉRANT QU'une demande d'admissibilité au Programme de subvention Habitation Durable pour une attestation de niveau 4 étoiles pour la construction d'une nouvelle résidence au 3 rue Alice à Ham-Sud a été déposée le 4 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud a accepté cette demande, par résolution, le 5 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'attestation déposée le 16 janvier 2024 permet de constater que la nouvelle résidence atteint un niveau d'attestation de 5 étoiles;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud approuve l'attestation de niveau 5 étoiles au programme de subvention Habitation Durable de la nouvelle résidence du 3 rue Alice;

QUE les montants de la subvention soient versés en conséquence de l'attestation de niveau 5 étoiles.

ADOPTÉE

20240205-10

3.9 Subvention FADOQ 2024

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud accorde une subvention de 700 \$ à la FADOQ – Les Montagnards de Ham-Sud pour l'année 2024.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

20240205-11

4.1 Adoption du règlement 2023-04 modifiant le règlement de zonage numéro 200805-03 et ses modifications

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage numéro 200805-03 est en vigueur sur le territoire de la municipalité de Ham-Sud;

CONSIDÉRANT QU'une demande de modification réglementaire a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud souhaite autoriser le concept d'hébergement écotouristique intégré dans la zone Rt-6;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion à l'égard du « Règlement numéro 2023-04 – Modification au Règlement de zonage numéro 200805-03 » a été dûment donné par le conseiller Luc St-Laurent lors de la séance du Conseil de la municipalité de Ham-Sud tenue le 11 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent Projet de règlement de modification a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques francs avant la séance à laquelle le présent projet de règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

Il est proposé par Simon Larrivée

Et unanimement résolu

QUE le conseil ordonne et statue que le Règlement 2023-04 modifiant le règlement de zonage numéro 200805-03 et ses modifications soit adopté:

QU'une copie du règlement soit transmise à la MRC des Sources.

ADOPTÉE

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20240205-12

6.1 Service de faucheuse-débroussailleuse – Prix 2024

Il est proposé par Diane Audit Goddard

Et unanimement résolu

QUE le service de faucheuse-débroussailleuse pour l'entretien des chemins soit assuré par *Les débroussailleurs GSL inc.* selon les tarifs horaires soumis.

ADOPTÉE

20240205-13

6.2 Autorisation d'effectuer les demandes de prix et/ou appel d'offres pour les travaux de la TECQ 2024

Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt

Et unanimement résolu

D'autoriser le directeur général à effectuer les demandes de prix / appel d'offres nécessaires à la réalisation des travaux prévues à la programmation des travaux de la TECQ pour l'année 2024.

ADOPTÉE

20240205-14

6.3 Travaux route 257 – Avizo - Surveillance de chantier – décembre 2023

CONSIDÉRANT les travaux de reconstruction de la route 257 ouest qui ont eu lieu en 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière du ministère des Transport du Québec, confirmée par le décret no 1621-2021;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de surveillance des travaux a été confié à la firme Avizo Experts Conseils;

***Il est proposé par Simon Larrivé
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *Avizo Experts Conseil* de la facture no 211918 pour un montant de 7 818.30\$ taxes incluses pour le mandat de surveillance de chantier pour le mois de décembre 2023.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles – Lettre du ministre

Le directeur général dépose aux membres du conseil la lettre du ministre de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charrette, concernant le Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2023.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis janvier 2024

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de janvier 2024 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20240205-15

8.2 PIIA nouvelle construction, 5 rue Alice, lot 6 431 181

CONSIDÉRANT que le projet consiste en la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 6 431 181;

CONSIDÉRANT que le lot 6 431 181 est situé en zone Rur32, soit dans un secteur assujetti au PIIA;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis conforme a été soumise laquelle porte le numéro #2024-01-0002;

CONSIDÉRANT que l'architecture et les volumétries s'harmonisent aux bâtiments existants;

CONSIDÉRANT que les revêtements de toiture respectent les critères de type de matériaux et de couleur;

CONSIDÉRANT que malgré le critère de couleur de la toiture qui prévoit une couleur neutre s'harmonisant avec les couleurs de l'environnement, le galvalume est jugé adéquat pour le projet compte tenu de son implantation et du déboisement prévu;

CONSIDÉRANT que les revêtements muraux et couleurs des portes et fenêtres s'agencent au secteur;

CONSIDÉRANT que l'éclairage extérieur proposé respecte l'objectif du PIIA;

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le projet de construction d'une nouvelle résidence sur le lot 6 431 181 soit accepté telle que présentée en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20240205-16

8.3 Demande d'admissibilité 5 rue Alice – Programme Habitation Durable

CONSIDÉRANT qu'une demande d'admissibilité au Programme de subvention Habitation Durable de niveau 5 étoiles a été soumise pour le projet de nouvelle construction d'une résidence unifamiliale au 5 rue Alice;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE ce conseil accepte la demande d'admissibilité au Programme de subvention Habitation Durable pour la nouvelle construction du 5 rue Alice au niveau d'attestation visé de 5 étoiles et que les montants soient réservés.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 États financiers – Loisirs Ham-Sud

Le directeur général dépose le rapport des États financiers du Centre des loisirs de Ham-Sud pour l'exercice terminant le 31 août 2023.

20240205-17

9.2 Revenus des locations de salle – remise de 10% à la FADOQ

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité verse au club FADOQ Les Montagnards un montant de 22.00\$ qui équivaut à 10% des revus des locations de la salle municipale en 2023.

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

20240205-18

10.1 Embauche – Agente local de développement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un affichage pour le poste d’agent local de développement;

CONSIDÉRANT QUE suite au processus d’embauche, la municipalité a sélectionné la candidature de Madame Danielle Hunter;

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

DE procéder à l’embauche de Madame Danielle Hunter à titre d’agente local de développement aux conditions stipulées dans le contrat de travail entendu entre les parties.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens adressent leurs questions aux élus.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI

Aucun dossier.

13. VARIA

Aucun dossier.

20240205-16

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE la présente séance soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire